390 S. T. Stevens

APPENDIX

Réponses à N. Duval (1995) et à F. Baratte et al. (2014)

Le compte rendu dense et approfondi réalisé par N. Duval en 1995 sur notre *Report no. 1* a été plutôt constructif et nous sommes parvenus à nous mettre d'accord sur de nombreux points, notamment sur les aménagements intérieurs et l'ornementation architecturale de la basilique. Sur le plan de l'interprétation, ses commentaires nous ont encouragés sur des questions auxquelles nous avions accordé peu d'attention dans le *Report no. 1*. Par exemple, son bref argument (286) pour identifier l'édifice de Drappier de Bir el Knissia 2 comme une basilique, sur lequel nous étions sceptiques, était bien plus convaincant que le dossier inédit du site et la déclaration descriptive de deux pages publiée par les archéologues en 1913.

Nous n'étions pas persuadés que la « galerie extérieure » de Delattre, comme le suggérait Duval, était les restes d'un cryptoportique d'un bâtiment résidentiel antérieur (291), mais l'argument de ce dernier nous a rendus plus attentifs aux traces possibles de structures résidentielles antérieures autour de la basilique.

Nous sommes d'accord avec Duval sur le fait que l'habitude de longue date d'associer les sites basiliques de Carthage à des noms donnés dans des textes sans aucune preuve concordante était plus déroutant que clarifiant, mais il ne faut pas hésiter à porter des idées relevant de l'attention de nos collègues avant qu'une « connaissance complète de la topographie chrétienne de Carthage » (287) ait été atteinte, ce qu'on ne verra jamais.

Nous sommes moins disposés à sa critique de la stratégie de publication et de la méthodologie de fouille du projet Bir el Knissia. Au début de son compte rendu (283 et passim), Duval critiquait le *Report no.* 1 pour être préliminaire, qui promettait un deuxième et dernier rapport qui n'aurait peut-être jamais abouti. Il classe le *Report n°1* parmi ces rapports préliminaires fragmentés rapidement publiés par certaines équipes anglophones participant à la campagne de l'UNESCO pour sauver Carthage, qu'il jugeait trop techniques et arides pour un lecteur grand public (292). Il supposait que ces publications résultaient de la nécessité de justifier le financement des fouilles et peut-être du fait que les matériaux les plus attrayants (que les pièces de monnaie et la céramique?) étaient généralement absents de nombreux sites de Carthage. Il a contourné l'importance de ces rapports en partageant les premiers résultats susceptibles de faire progresser le discours scientifique et d'encourager les travaux en cours à Carthage. Nous avons publié le *Report no.* 1 en 1993 en raison des dates étonnamment tardives des dernières phases de la basilique, ainsi que des preuves qui les étayaient, faisant de Bir el Knissia la seule basilique paléochrétienne archéologiquement datée de Carthage à cette époque.

Comme l'histoire du site que nous avons appelé Bir el Knissia 2 aurait pu être différente si Merlin ou Poinssot avaient rapidement publié tous les éléments de leur sondage et un bref argument pour identifier la structure comme une basilique en plus des quatre mosaïques tombales insérées dans le pavement et du toponyme du puits voisin! Au lieu de cela, les fonds et les efforts consacrés à ces fouilles ont été gaspillés et ce qui était clairement un site important a sombré dans l'oubli en raison de son état délabré.

Duval avait apparement peu de patience pours les rapports stratigraphiques, comme l'illustrent ses commentaires dédaigneux de notre résumé des résultats des sondages 1, 5 et 6 (292). Cependant, pour ceux d'entre nous qui s'efforcent de donner un sens et d'utiliser les séquences stratigraphiques fouillées et les matériaux mal conservés de Carthage, présenter les preuves de la chronologie de nos sites pour que d'autres spécialistes puissent en juger est le fondement de nos analyses finales.

Duval a remis en cause la chronologie tardive de Bir el Knissia non pas sur la base des éléments présentés pour les dernières phases de la basilique, l'objet du *Report no. 1*, mais à cause de notre date très générale et provisoire pour la construction de la basilique, dont les preuves étaient encore

en cours de collecte et n'avaient pas encore été complètement analysées. En fait, il a estimé que la fin du Ve et le début du VIe s., la date que nous avons proposée, était exceptionnellement tardive pour Carthage « où l'organisation chrétienne date en général du IVe siècle » (292). Il convient de noter ici que la période présumée (encore aujourd'hui) du IVe au début du Ve s. pour la construction des basiliques de Mcidfa et Ste. Monique à Carthage, est généralement acceptée en l'absence de dates archéologiques de ces sites.

De même, profondément sceptique quant à l'efficacité des fouilles en carrés « Wheeler » (294), Duval considérait nos fouilles d'une portée trop limitée pour répondre à des questions telles que:

- si notre « bâtiment symétrique » était une deuxième basilique;
- quelle était la configuration de l'abside de la basilique;
- est-ce que il y avait un atrium devant sa façade; ou
- quel était la fonction de la « galerie extérieure » de Delattre.

Comme nous l'avons clairement indiqué, ce n'étaient pas les questions auxquelles nos fouilles étaient censées répondre. Notre méthodologie a été conçue en tenant compte de l'état du site, pour atteindre différents objectifs: établir des dates sûres pour les phases de la basilique, vérifier l'exactitude du plan de Thouverey afin d'intégrer nos résultats à ceux des fouilles de Delattre; et comparer notre basilique avec les autres basiliques suburbaines à Carthage pour des indices sur son rôle dans le paysage sacré de la cité.

Pour répondre à ses questions sur Bir el Knissia, la stratégie de Duval aurait été différente et aurait inclus le dégagement des éléments architecturaux des côtés ouest et nord de la basilique pour vérifier le plan de Thouverey (294). D'autres voudront peut-être adopter cette stratégie, mais nous avions de bonnes raisons de douter qu'une réexcavation donnerait les résultats souhaités. Le but de notre « BWT (tranchée du mur E de la basilique) » était de dégager les murs de l'angle sud de la basilique, dessiné dans le *Carnet* de Delattre p. 14 adapté au plan de Thouverey en F12. Ceux-ci n'ont pas été retrouvés car le site, notamment les éléments que Delattre avait dégagés, ont subi de graves dégradations pendant et après ses fouilles, voire ont complètement disparu. Les éléments anciens de la partie ouest du site qui étaient adjacents à une route principale de La Goulette à La Marsa, comme l'a noté Delattre en 1922, aurait été particulièrement vulnérable au pillage. Bref, il existe une variété de manières légitimes d'explorer et de publier des sites archéologiques parmi lesquelles un directeur de projet doit choisir et appliquer les stratégies les mieux adaptées à l'état du site et les plus susceptibles de répondre aux questions qui lui sont posées. Le lecteur peut juger à partir de ce volume si l'ampleur des fouilles était adéquate aux objectifs du projet.

Les nombreuses illustrations incluses dans le compte rendu de Duval, notamment un nouveau plan de l'ensemble basilique (284, fig. 2) non inclus dans notre volume, suggèrent qu'il a été conçu comme une introduction pour les lecteurs qui n'ont pas la patience ou possibilité de lire le *Report no. 1* en anglais tout en donnant la priorité à ses propres opinions. Néanmoins, il s'agissait d'un guide réfléchi du site et il traitait les résultats publiés de notre travail.

* * *

On ne peut pas en dire autant de l'article négligent et irresponsable sur Bir el Knissia dans *Les basiliques chrétiennes de L'Afrique du Nord*, vol. II (2014), qui est un pastiche d'informations issues principalement des articles de Delattre et de la revue de Duval. Ceci suit le récit général du *Report no. 1*, tout en ayant une approche gravement erronée ou en citant sélectivement son texte. Lecteur, méfiez-vous: cet contribution bref regorge d'incohérences et de désinformation.

- Combien de travées possédait la basilique de Bir el Knissia? Sont-elles numérotés à partir de l'extrémité nord-ouest ou sud-est de l'église?
- Non, les quatre coins de la basilique ne sont pas les seuls murs conservés.
- Non, Stevens n'a pas cherché l'autel principal de la basilique au nord-ouest.
- Non, les colonnettes et les fragments des plaques de chancel n'ont pas été retrouvés à l'extrémité nord-ouest de l'église.

- « Un bassin ... avec une margelle mosaïqué mesurant 2,10 x 1,40 x 0,60 m de profondeur » est une description inepte d'un élément important du 'West Annexe' recouvert de mosaïque, à l'intérieur comme à l'extérieur (voir ci-dessus 379, fig. 17), que Delattre pensait comme faisant partie d'un monument funéraire et que Duval a interprété comme un bassin antérieur à la basilique (et nous sommes d'accord).
- Pour le soi-disant « enclos de 2,5/3 x 1 m » dans la 4ème travée de la basilique, l'auteur a combiné incorrectement la distance entre les petites fondations avec la dimension des fondations mêmes (1 m²).

Plus graves sont les omissions délibérées des contributions les plus importantes au plan et à la chronologie de la basilique dans le *Report no. 1*.

- L'auteur omet toute mention de la structure substantielle à trois pièces (« northeast annexe ») a l'est de la façade de la basilique, qui, selon Duval, pourrait être une deuxième basilique, et nous affirmons dans ce volume qu'elle est un *martyrium*.
- L'article fait référence de manière trompeuse à une mosaïque de feuilles de vigne stylisées dans la « galerie sud-ouest », alors que la mosaïque a été trouvée en 1990 dans la salle 1 du « northeast annexe ».
- En ce qui concerne la chronologie de Bir el Knissia, l'auteur note que la première phase du complexe date de la période vandale, en citant le trésor de Delattre de 92 monnaies vandales, et la dernière par une monnaie de Constans II (sur laquelle voir Visoná ci-dessus 80, n.103), que Delattre aurait trouvée « sur une mosaïque » une phrase qui n'apparaît pas dans le *Carnet* de Delattre (p. 5).
- En revanche, la date archéologique précise de 570 dans le *Report no. 1* pour le deuxième sol du bas-côté est de la basilique est supprimé, tout comme la date provisoire de la dernière phase de construction du complexe de 660, basée sur une pièce de monnaie de Constans II située *sous* la mosaïque de la salle 2 du « northeast annexe ».
- Enfin, un courant sous-jacent de l'article fait ressortir un argument familier, dans ce cas non étayé par des preuves, selon lequel Bir el Knissia était une église à deux absides.